Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1974

Coronavirus et capitalisme : deux épidémies à combattre

- Conditions de travail - Santé au travail -

Date de mise en ligne : jeudi 19 mars 2020

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

[PNG - 37.8 ko]

Dans l'éducation, après un enchaînement de consignes et de contre-ordres, nationalement ou localement, la situation s'est stabilisée : les établissements sont fermés et les personnels doivent rester chez eux. Le service d'accueil pour les enfants de personnels indispensables au système de santé s'est mis en place dans certaines écoles avec les personnels volontaires. Nous restons vigilant·e·s à ce que les conditions sanitaires préservant la santé de ces volontaires soient garanties.

Concernant la « continuité pédagogique à distance », les remontées du terrain démontrent l'incapacité de l'Éducation nationale à l'assurer : les espaces numériques de travail locaux sont inutilisables, les sites institutionnels sont très souvent en difficulté et les familles risquent de se retrouver perdues dans cette profusion de supports mis en avant par le ministère.

SUD éducation Lorraine rappelle que les élèves et les familles ne sont pas égaux/égales face au numérique, c'est même un important facteur d'inégalités sociales. Cette crise sanitaire ne doit pas être une opportunité pour le ministère de tester et d'asseoir les entreprises qui commercialisent des produits numériques dédiés au télétravail et à l'enseignement à distance.

Contrairement à ce que veut faire croire le ministre, la pédagogie ne se réduit pas à la transmission de connaissances, elle se construit dans la relation directe avec les élèves. Il n'est pas acceptable de réduire ainsi, aux yeux de l'opinion publique, le métier et le savoir-faire des enseignant·e·s.

Pour SUD éducation Lorraine, l'urgence n'est pas à la mise en oeuvre précipitée et hasardeuse du télétravail, mais à la préservation de la santé des personnels et plus largement de la population.

> Voir ici... l'ensemble du matériel de SUD Education sur cette crise
<dl class='spip_document_2574 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:400px;'>[PNG - 59.9 ko]

Plus globalement, depuis mardi 18 mars, Macron a annoncé mettre en oeuvre le confinement sur tout le territoire français. Les déplacements doivent être réduits mais restent permis pour les salarié·es qui ne peuvent basculer en télétravail. Si cette disposition reste en l'état, il s'agirait d'une mesure de classe qui confine une partie des travailleurs et des travailleuses mais continue d'exposer des centaines de milliers de salarié·es et toutes celles et ceux avec qui ils et elles sont en contact. Ces deux derniers jours, nombreux et nombreuses sont les salarié·es qui témoignent aller au travail la peur au ventre, sans protection suffisante, alors que leurs cadres, absent·es, sont incapables de répondre à leurs inquiétudes.

Aussi, nous appelons les salarié·es encore en activité sur leur lieu de travail et dont la sécurité n'est pas totalement garantie, à exercer leur droit de retrait. Vous trouverez iciun questions-réponses de Solidaires pour les salarié·es du privé, ainsi qu'ici celui pour les salarié·es du public, et ici la fiche de Solidaires sur les questions de droit de retrait et de droit d'alerte. La santé au travail ne se négocie pas !

Du fait de la crise qui s'annonce et de son impact sur l'activité économique, de nombreuses personnes en situation de précarité vont se trouver sans emplois et sans paie : intérimaires, vacataires dans la fonction publique, auto-entrepreneurs·euses, intermittent·es du spectacle... Les annonces faites par la Ministre du travail sont bien insuffisantes. Tou·tes les travailleur·euses doivent bénéficier de la même protection contre la crise qui vient et donc le maintien du salaire.

Dans une telle période, ce sont les fonctions essentielles qui doivent être maintenues, en garantissant des mesures

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

de protection pour ces travailleurs et travailleuses. En outre, il est indispensable de réorganiser la production en contraignant les entreprises qui peuvent contribuer à gérer cette crise sanitaire, comme la production de masques, lunettes et blouses de protection, de gel hydro-alcoolique ou encore de matériel médical.
<dl class='spip_document_2573 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;width:400px;'>[PNG - 60.2 ko]

L'urgence est également de mettre à l'abri l'ensemble des personnes qui sont aujourd'hui à la rue, en demande d'asile ou non, sans hébergement ni accompagnement médico-social. Les associations de solidarité se sont exprimées, demandant en urgence la réquisition des bâtiment vides utilisables pour permettre un hébergement et une mise en sécurité de ces personnes précaires, ou encore la mise en place de distributions alimentaires pour pallier le fait que les associations n'ont pas les moyens de poursuivre leur action en toute sécurité.

En tardant à prendre les mesures qui s'imposent, comme le démontre "l'aveu" de l'ex-ministre de la santé, Madame Buzyn, le gouvernement a voulu préserver les profits, notamment des grandes entreprises. Il a pris ainsi le risque de conduire à une crise sanitaire grave qui conduira immanquablement à une crise économique d'autant plus grave. Aux mesures de gel des cotisations et charges des entreprises, doit s'associer dès maintenant celles d'un gel des loyers, factures d'eau et d'énergie pour toute la population.

Le gouvernement a annoncé son intention de suspendre les expulsions jusqu'au 31 mai, sans que le texte n'ait encore été publié, et à reporter la baisse des APL. C'est insuffisant. De nombreuses personnes mal logées auront du mal à supporter les mesures de confinement et les menaces de sanctions à l'encontre de celles et ceux qui ne les respecteraient pas nous alerte. Il ne faut pas que la "guerre au COVID-19" devienne une guerre aux pauvres. Nos camarades du DAL se sont exprimé·es en ce sens.
<dl class='spip_document_2572 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:400px;'>[PNG - 56 ko]

Dans ce contexte, il est légitime d'interroger la réaction et les décisions auxquelles Macron et le gouvernement sont conduits, à chaque fois avec un temps de retard. Nécessité de fermer les écoles, autorisation à tou·tes les salarié·es avec enfant de rester à la maison, garantie des salaires, hommage rendu aux personnels de santé particulièrement exposé·es alors qu'ils et elles sont mobilisé·es en lutte depuis des mois, report des réformes de l'assurance chômage et des retraites, belles paroles sur l'importance vitale des services publics qui ne devraient pas être soumis au marché, alors que son gouvernement a systématiquement poursuivi leur casse... (Voir ici... le dernier communiqué de SUD Santé-sociaux).

C'est à se demander si nos dirigeants n'auraient pas opéré une soudaine "conversion anti-capitaliste". Bien sûr nous n'y croyons pas un instant. Et nous n'accepterons pas que toutes ces décisions se fassent au prix de futures politiques "d'austérité" dont les victimes sont toujours les salarié·es, femmes et précaires en tête.

Ce que cette crise nous démontre, c'est l'ampleur de la casse de nos services publics, de soin notamment, et à nouveau à quel point notre protection sociale est précieuse, celle qui nous a déjà protégé du désastre pendant la crise de 2008-2012, comme tous les responsables politiques l'ont admis après coup. Elle nous confirme que des mesures sociales sont indispensables pour protéger la population dans cette société de plus en plus inégalitaire.

Quant aux libertés, on peut à juste titre penser qu'elles sont menacées. Personne ne niera la nécessité de prendre des mesures pour limiter la contagion. Néanmoins, après des mois de répressions multiformes de la contestation sociale, suivie par l'utilisation du 49.3 alors que la crise sanitaire s'annonçait déjà, nous resterons vigilant·es. Il n'est pas question que les contre-réformes reprennent leur cours, surtout pas sans un rétablissement total des libertés démocratiques. Nous serons d'autant plus vigilant·es avec l'annonce d'un état d'urgence sanitaire permettant de prendre des mesures par ordonnance et prévoyant de mettre entre parenthèse une partie des règles régissant nos libertés individuelles et démocratiques et nos conquis sociaux.

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Que Macron ne s'y trompe pas, nous continuerons à combattre les politiques régressives : réforme de l'assurance chômage, réforme des retraites... et à refuser la répression et les violences policières. Après l'urgence sanitaire, nous demandons le même déploiement de moyens pour faire face à l'urgence sociale et écologique.
<dl class='spip_document_2571 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;width:400px;'>[PNG - 63.9 ko]

Ni coronavirus, ni union sacrée, la lutte continue contre tout ce qui détruit nos existences. Solidarité avec les victimes du coronavirus, solidarité avec toutes celles et ceux qui sont en première ligne pour sauver des vies, solidarité avec toutes celles et ceux que ce système attaque ; indéfectiblement.

La lutte ne s'arrêtera pas avec la maladie, au contraire, elle n'en sera que plus forte car cette crise sanitaire impose nos revendications et nos combats comme responsables, légitimes et nécessaires. Les politiques destructrices sont sans limites. Nos luttes pour un monde autogestionnaire où la solidarité, la protection sociale et les services publics sont les meilleurs remparts contre les fléaux et l'injustice, sont plus que jamais justifiées.

En attendant, pendant cette période de confinement, entre-aidons nous, soyons solidaires en famille, entre amis, entre collègues et entre voisin·es, ainsi qu'avec les personnels de santé. Respectons les consignes de distanciation et sanitaires.

> Voir ici... la rubrique spécifique sur les questions de Coronavirus au travail.

> Voir ici... la rubrique d'analyse sur la situation globale actuelle.

> Groupe facebook Covid-entraide infos France

> Groupe facebook Covid-entraide Grand Est

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz